Projet pédagogique

Année scolaire 2026 - 2027

Accueil de Loisirs

3 / 12 ans

TROARN

UFCV NORMANDIE

27 Avenue du six juin – 14000 CAEN

Sommaire

A - Présentation UFCV

B - Projet éducatif

C - Le Territoire

D - L'Accueil de Loisirs (localisation, adresse…)

I : Intentions éducatives

Objectif pédagogique général ➔ objectif opérationnel ➔ Moyens

II : Le fonctionnement et la mise en œuvre du service

Les locaux mis à disposition

Les modalités d'accueil / le fonctionnement de l'accueil

La vie quotidienne + une journée type + suivi sanitaire

L'équipe pédagogique

La place des familles

La communication

L'évaluation – La démarche d'évaluation

III : L'animation et les projets

Les temps d'activités

Le temps calme

Le temps de sieste

Le temps libre

Les sorties

Les intercentres

Les séjours mutualisés Normandie

A - Présentation UFCV

L'UFCV « Union Française des centres vacances »

L'UFCV, une association qui entreprend au service de l'intérêt général

Association créée en 1907, c'est une association nationale de jeunesse et d'éducation populaire à but non lucratif. L'UFCV à pour but de susciter, promouvoir et développer l'animation socio-éducative, culturelle et sociale, ainsi que des actions de formations et d'insertion (BPJEPS, BAFA, BAFD, VAE, …).
L'UFCV c'est 12 délégations régionales, 800 adhérents, 1 200 salariés, 5 000 volontaires et 120 000 bénéficiaires. En Normandie, la déclinaison du projet associatif repose sur 3 piliers :

- *L'animation des territoires*
- *La formation des volontaires*
- *L'insertion sociale et professionnelle*

En Normandie, il y a 3 sièges UFCV : Caen, Rouen et Fécamp.
A Troarn, l'UFCV est engagé depuis septembre 2022 par la commune pour accompagner la politique Enfance Jeunesse sur le territoire. Est signée entre les deux parties une concession de service public pour l'exploitation des accueils collectifs de mineurs.

Des valeurs au service d'un projet social

L'UFCV inscrit son action dans le champ de l'éducation populaire. En effet, les liens entre éducation populaire et animation sont étroits.

L'éduc' pop pour l'UFCV

- Une **démarche solidaire et participative** qui vise un échange.
- Une dynamique qui pousse à **l'évolution des personnes**, leur permettant de passer du stade de bénéficiaires à celui d'acteur, et de ce-dernier à celui d'auteur.
- Une dynamique qui vise le **développement du sens critique**.
- Un **processus de médiation**.

Si « l'éduc' pop » existe partout où est menée une action en faveur de la conscientisation, de l'émancipation, du développement de la puissance d'agir et de la transformation sociale, on retrouve aussi dans l'animation une grande diversité des formes d'actions, un goût pour l'innovation, la recherche et la créativité, une forte curiosité et la centralité de la personne.

B – Le Projet éducatif

Afin de soutenir les directeurs, le projet éducatif définit les objectifs prioritaires suivants :

L'Accueil de loisirs est un lieu qui favorise les relations, les échanges et la communication entre toutes les personnes dans le centre :

- *Les animateurs et les enfants*
- *Le directeur, les animateurs et les parents*
- *Les enfants entre eux*
- *Les parents et les enfants*
- *Les adultes du centre entre eux*
- *Le directeur du centre et la mairie (élus et techniciens)*
- *Le directeur du centre et son responsable local à l'UFCV*

L'Accueil de loisirs construit, de manière permanente, entre les animateurs et les enfants, une relation éducative centrée sur les projets, actions et activités collectives adaptées à la réalité des enfants (leurs âges et compétences, leurs besoins).

Cela se concrétise par :

La mise en place de différentes formes de jeux, le jeu étant un moyen essentiel de développement et de socialisation de l'enfant dans le centre de loisirs.

Les animateurs s'appuient sur 4 approches de l'activité :

- *Laisser jouer*
- *Donner à jouer*
- *Jouer avec*
- *Faire jouer*

Les animateurs s'appuient sur une conception de l'organisation articulée autour de 4 axes :

- Des espaces préstructurés et permanents avec des moyens mis à disposition *(humains, matériels)*
- Des ateliers ponctuels avec des moyens mis à disposition *(Humains, matériels, financiers)*
- Des petits et grands événements *(Temps concentré, exceptionnel, orchestré, fédérateur)*
- Des projets transversaux aux trois modes précédents *(Chaque acteur est porteur du projet)*

La pédagogie du choix des enfants :

C'est la mise en place d'activités internes et externes diversifiées sans pousser les enfants à des pratiques consuméristes, mais au contraire en les associant autant que possible à la création de leurs activités (idées, préparation et animation)
C'est aussi la définition, autant que faire se peut, avec les enfants des règles de vie commune à l'intérieur du centre de loisirs qui favorise une vie collective harmonieuse et porteuse de valeurs telles que la solidarité (partager, faire ensemble) et la justice (droits et devoirs, égalité de traitement).

L'Accueil de loisirs est un lieu organisé sur les principes de la Convention Internationale des droits des enfants :

Cela se concrétise par :

- **Les attitudes éducatives des directeurs de centre et leurs équipes d'animation** qui veillent à développer la communication, les relations dans le centre par tous les moyens à leur convenance.

- **Des accueils adaptés à chaque enfant présentant les meilleures conditions de sécurité physique, affective et morale.** En ce sens les équipes d'animation sont amenées à réfléchir sur la manière dont les enfants peuvent être regroupés (groupe de compétences, d'affinités, choix d'activités, âges)

- **Des recrutements d'animateurs adaptés, qualifiés et en nombre.** Le taux d'encadrement pour les enfants les plus jeunes sera supérieur à celui des plus âgés. En aucun cas les taux d'encadrement ne seront inférieurs aux normes réglementaires.

L'Accueil de loisirs est une forme d'accueil qui répond à la fois aux nécessités de prise en charge des enfants et à leurs besoins en matière de découverte, de créativité, d'imagination et de dépaysement.

- **Pour vivre ensemble.**

- **Pour une organisation des espaces** concernant autant les espaces internes que les espaces extérieurs. Cette organisation est réfléchie en amont du fonctionnement du centre et actualisée régulièrement en fonction des nécessités et besoins.
  (espaces d'activités pré-aménagés permanents, espaces de repos, espaces d'accueil spécifiques selon les âges, espaces de rangement, …)

- **Pour une organisation du temps qui favorise la sécurité et la convivialité entre les participants** :
  - *Temps d'accueil matin et soir (plages horaires)*
  - *Organisation de base d'une journée-type (horaires)*
  - *Adulte référent pour chaque enfant*

- **Pour un lieu ouvert sur l'extérieur** permettant régulièrement des sorties en groupe autour d'activités dans le milieu local, voire au-delà (sorties à la journée, nuitées, mini-camps…)

- **Pour des activités qui favorisent l'expression et la créativité des enfants** à travers la mise en place de projets à leur portée et en dehors du champ des activités traditionnelles ou occupationnelles.

- **Pour des activités diversifiées** qui permettent aux enfants d'exprimer leurs choix.

C – Le Territoire



Troarn est une commune française, située dans le département du Calvados en région Normandie. Elle est peuplée de 3 446 habitants.

Elle est devenue entre le 1er janvier 2017 et le 31 décembre 2019 une commune déléguée au sein de l'éphémère commune nouvelle de Saline.

Par jugement du 28 décembre 2018, le tribunal administratif de Caen a annulé l'arrêté préfectoral du 29 juillet 2016 portant création de la commune de Saline avec effet au 31 décembre 2019.

La commune est située aux confins de la plaine de Caen et du pays d'Auge, dans la partie nord-occidentale des marais de la Dives. Troarn s'est développé au sommet de la colline qui surplombe l'ancienne abbaye construite à mi-hauteur au-dessus des marais tandis que l'ancienne commune de Bures-sur-Dives s'étend au nord de cette colline.

Décembre 2016

Loi « Notre »

Dissolution de la cdc* « Entre Bois et Marais »

Janvier 2017 création de la commune de Saline (Troarn/Sannerville)

Non application de certaines procédures administratives

(ex : non consultation du comité technique)

Le tribunal administratif de Caen par jugement du 28 décembre 2018 préconise la dissolution de la nouvelle commune pour décembre 2019

Référendum en Juin 2019 afin de consulter la population de Saline pour la renaissance possible en janvier 2020

Dissolution actée par le conseil municipal en juillet 2019 suite à une majorité de la population ayant votée contre à 69%.

Appel à une délégation de service publique en avril 2022, 2 candidatures se sont positionnées (Ligue de l'enseignement et UFCV). Le 1 septembre 2022 l'UFCV prend la suite de la Ligue de l'enseignement.

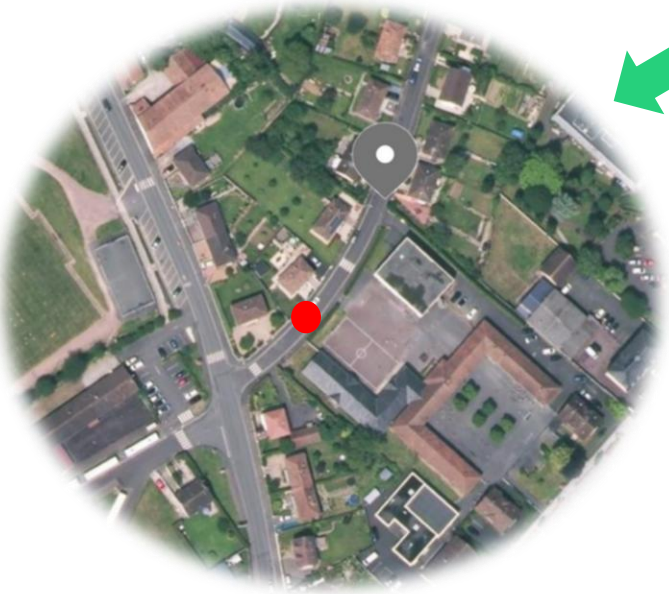
Troarn a donc retrouvé son indépendance depuis janvier 2020. Troarn est rattaché à la communauté urbaine de Caen la mer.

D – L’Accueil de Loisirs

CARTOGRAPHIE

Accueil de Loisirs 3 – 11 ANS





L’Accueil de Loisirs est situé au sein de l’école élémentaire, l’entrée se fait par la petite porte après le premier portail, Rue Beauséjour.

Accueil de Loisirs – 9 Rue Beauséjour– 14670 Troarn

06 99 94 72 30

accueildeloisirs.troarn@ufcv.fr

https://portail-animation.ufcv.fr/accueil-de-loisirs-troarn/

I – Intentions éducatives

3 – 12 ans

Objectif pédagogique général global

Créer et pérenniser des liens avec son environnement et les acteurs du territoire.

En quoi est-ce important ? Permettre aux enfants et à l'équipe de rencontrer des personnes qui vivent, travaillent et évoluent sur le même territoire c'est donner une importance et valoriser la continuité éducative. Cette démarche favorise le dialogue, le partage et la construction de projets avec des acteurs avec les moyens locaux. C'est autant d'expérience à apporter ensemble et pour tous.

Objectifs opérationnels

- Mettre en place des activités, des actions, des projets avec des acteurs locaux. (EPHAD, Écoles, RPE, Mairie, etc..)

Moyens

- Via des temps et des projets d'animation avec des personnes extérieures à l'Accueil de Loisirs.
- Via les actions organisées et portées sur le territoire.
- Via des infrastructures et moyens locaux (gymnase, citystade, skateparc, etc..)

Actions

- Pérenniser l'organisation et le partage de temps avec les résidents de la Maison de Retraite.
- Organiser des interventions et des activités avec des acteurs du territoire. (Intervenants, inter-centre, …)
- Organiser des actions sur le territoire. (Ramassage de déchet, spectacle, …)

3 – 5 ans

Objectif pédagogique général n°1

Favoriser le bien-être et le développement global des enfants.

En quoi est-ce important ? A 3-5 ans, la sécurité affective et le bien-être émotionnel conditionnent directement le bon développement du cerveau. Il interconnecte les compétences motrices, sociales, cognitives et affectives pour construire une estime de soi durable. Un accompagnement quotidien et des outils adéquats permettent à un enfant de s'épanouir et de développer sa curiosité naturelle, facilitant ainsi tous ses futurs apprentissages.

Objectifs opérationnels

- Respecter le rythme et les besoins de chaque enfant.
- Permettre aux enfants d'évoluer dans un cadre sécurisant.
- Accompagner progressivement les enfants dans la gestion de leurs émotions.

Moyens

- Via des temps adaptés d'échanges et de repos.
- Via des affichages et des supports visuels et/ou interactif

Actions

- Mettre en place des temps calme et des espaces de repos.
- Créer des repères dans la journée avec des rituels.
- Utiliser des supports visuels pour aider l'enfant à se repérer.
- Proposer un espace permettant aux enfants de retrouver leur calme.
- Prendre le temps d'échanger individuellement ou collectivement avec les enfants.

Objectif pédagogique général n°2

Permettre aux enfants de devenir progressivement acteurs de leur journée.

En quoi est-ce important ? En faisant leurs propres choix, les enfants de 3-5 ans développent un sentiment d'efficacité personnelle et gagnent en assurance. La responsabilisation les fait passer d'une posture passive à une posture active dans leurs routines (s'habiller, choisir une activité, ranger, …), ce qui renforce les fonctions exécutives. Comprendre et anticiper le déroulement de leur journée leur permettent de mieux gérer leurs émotions et d'intégrer naturellement les règles de vie en collectivité.

Objectifs opérationnels

- Encourager les enfants à réaliser seuls les gestes du quotidien.
- Responsabiliser progressivement les enfants.
- Valoriser les initiatives et les progrès de chacun.

Moyens

- Via des outils/supports visuels et/ou interactifs
- Via des consignes définies oralement, individuellement ou collectivement.

Actions

- Installer des pictogrammes pour les différentes étapes de la journée
- Proposer plusieurs activités et laisser l'enfant choisir
- Donner de petites responsabilités (distribuer, ranger, aider …)

Objectif pédagogique général n°3

Développer le respect, la coopération et la sociabilisation

En quoi est-ce important ? À 3-5 ans, les enfants sortent de l'égocentrisme naturel pour apprendre à reconnaître, comprendre et respecter les besoins et émotions des autres. Ils découvrent le vivre-ensemble et l'empathie. La coopération et le partage leurs permettent de résoudre les conflits par le dialogue et d'expérimenter la force du travail d'équipe. Ces interactions développent un sentiment d'appartenance au groupe et posent les bases indispensables des règles de vie en société.

Objectifs opérationnels

- Apprendre à respecter les règles de vie collective
- Développer l'entraide et le partage
- Apprendre à attendre son tour
- Accompagner l'enfant dans la résolution des petits conflits.

Moyens

- Via la création de règles et des temps d'échanges.
- Via l'organisation d'activités.

Actions

- Construire quelques règles simples avec les enfants
- Mettre en place des jeux coopératifs
- Organiser des activités en petits groupes
- Mettre des mots sur des comportements et les émotions plutôt que sanctionner systématiquement.

Objectif pédagogique général n°4

Permettre aux enfants de découvrir, expérimenter et développer leur imaginaire.

En quoi est-ce important ? À 3-5 ans, explorer et imaginer stimulent la pensée critique et la créativité des enfants. L'expérimentation, l'expression et la gestion des émotions et le jeu symbolique (« faire semblant ») permettent d'assimiler le monde réel et de dramatiser ou extérioriser ses vécus et le quotidien. Manipuler et créer librement nourrit la curiosité naturelle et donne du sens aux découvertes sensorielles et cognitives. Tout cela permet de rendre l'enseignement plaisant aux enfants.

Objectifs opérationnels

- Favoriser l'expérimentation et la découverte de nouvelles techniques.
- Développer la curiosité à travers la découverte de nouveaux matériaux et environnements
- Permettre à l'enfant d'exprimer ses idées et ses envies.

Moyens

- Via la mise en place d'outils et/ou d'espaces adaptés et réfléchis.
- Via des activités organisées en amont.

Actions

- Mettre en place des ateliers de créations libre où l'enfant choisit lui-même son matériel.
- Aménager régulièrement des coins d'imitation : cuisine, magasin, vétérinaire…)
- Organiser des ateliers de constructions (légo, kappla …)
- Transformer régulièrement un espace du centre en décor immersif
- Proposer des activités sensorielles : pâte à modeler, argile, sable, peinture …)
- Créer un cahier ou carnet de l'imaginaire, dans lequel les enfants peuvent dessiner ou raconter leurs créations.

6 – 12 ans

Objectif pédagogique général n°1

Favoriser le bien-être et le développement global des enfants.

En quoi est-ce important ? A 6-12 ans, le bien-être des enfants repose sur l'équilibre entre l'autonomie, la réussite des apprentissages et l'intégration au sein du groupe. Les enfants développent leur pensée logique, enrichissent leur compréhension émotionnelle et consolident leur estime de soi à travers la validation de leurs compétences.

Un cadre bienveillant, stimulant et sécurisant leur permet d'oser l'effort, d'apprendre de leurs erreurs et de s'épanouir durablement dans leur relation aux autres, au monde et envers eux-mêmes.

Objectifs opérationnels

- Respecter le rythme et les besoins de chaque enfant.
- Permettre aux enfants d'évoluer dans un cadre sécurisant.
- Accompagner progressivement les enfants dans leur autonomie et leur développement.

Moyens

- Via des temps adaptés d'échanges, de discussion.
- Via un accompagnement dans la découverte d'activité, de matériels et leur utilisation.
- Via des affichages, des supports et outils visuels et/ou interactif

Actions

- Mettre en place des temps spécifiques en fonction des besoins quotidiens (temps calmes, etc..)
- Créer des repères dans la journée avec des espaces clairs, des rituels et/ou affichages.
- Prendre le temps d'échanger individuellement ou collectivement avec les enfants.

Objectif pédagogique général n°2

Valoriser la diversité et le respect de l'autre dans la vie collective

En quoi est-ce important ? Pour pouvoir vivre ensemble au sein de l'accueil de loisirs comme dans la société, nous devons permettre aux enfants de trouver leur place au sein du groupe mais aussi que chacun puisse exprimer son individualité. Pour ça, il faut leur permettre d'identifier, de comprendre et d'accepter les différences de chacun autant que les siennes, d'en faire une force dans une optique de les mettre en avant et/ou de les exprimer.

Objectifs intermédiaires

- Permettre aux enfants d'identifier les notions de stéréotypes, de préjugés et de discrimination pour comprendre l'impact des représentations sur le vivre-ensemble.
- Adopter une posture d'écoute active et de respect face aux opinions, cultures ou différences des autres au sein du groupe.
- Participer à la construction de règles communes garantissant l'inclusion et le bien-être de tous dans un espace collectif.

Objectifs opérationnels

- Veiller quotidiennement à la construction et au respect des règles de vie collective.
- Amener les enfants à comprendre les différences et l'impact des mots.

Moyens

- Via des temps d'échanges, d'interventions et des projets d'animation.
- Via des partenariats locaux, de l'affichage.

Actions

- Échanges avec/entre les enfants et des intervenants sur diverses thématiques d'inclusion (handicap, genre, …)
- Création d'affiches et partage au sein du territoire

Objectif pédagogique général n°3

Permettre aux enfants de s'ouvrir aux autres et au monde de demain

En quoi est-ce important ? Aujourd'hui, nous évoluons dans une société où l'information et la communication occupent une place centrale. Qu'il s'agisse de médias numériques (Internet, réseaux, outils informatiques) ou de supports plus traditionnels (courrier, échange écrit, expression orale), se former à leur utilisation éclairée et bienveillante est primordial.

Accompagner les enfants dans cette démarche leur permet de développer leur esprit critique, d'apprendre à interagir avec autrui dans le respect, et de devenir des citoyens de demain éclairés, autonomes et responsables face aux technologies et à leur environnement social.

Objectifs opérationnels

- Sensibiliser et initier à l'utilisation adaptée et sécurisée des outils numériques et des médias traditionnels.
- Favoriser la création de liens sociaux, la rencontre et le partage avec d'autres enfants.
- Développer l'expression individuelle et collective (écrite, orale, numérique)

Moyens

- Mise en place de temps de sensibilisation, de formation à l'utilisation des outils.
- Développement de partenariats inter-centres UFCV.
- Mise à disposition d'un espace multimédia sécurisé et de matériel d'expression.

Actions

- Atelier d'écriture collective ou individuelle (lettres, cartes postales, …)
- Initiation ludique à l'informatique (recherche d'informations, utilisation de logiciels, création audiovisuelle collective…)
- Projet d'échanges et challenges numériques.
- Projet de séjour avec les enfants qui auront correspondu ensemble.

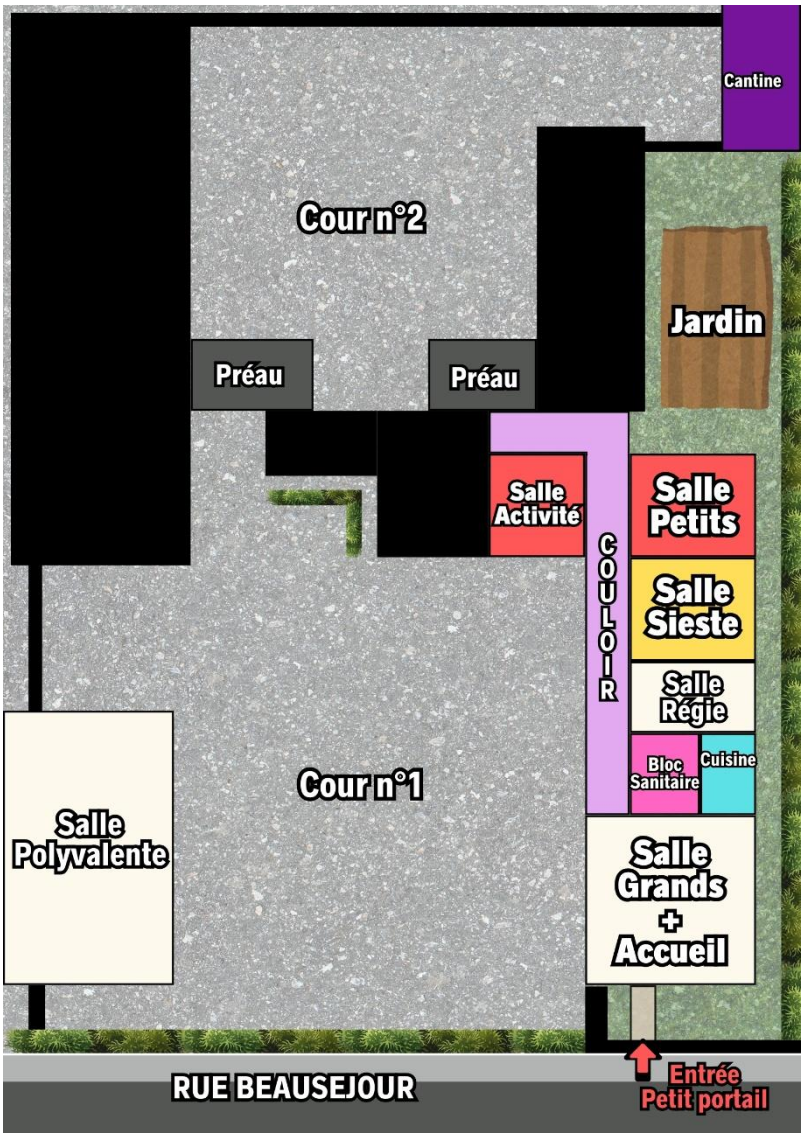
II – Fonctionnement et Mise en œuvre du service

A – Les locaux mis à disposition

La Structure d'Accueil de Loisirs

Jusqu'au mois d'août 2022 l'Accueil de Loisirs était localisé dans la salle polyvalente. Depuis la rentrée 2022 la commune, pour le bien être du public et de l'équipe, a souhaité regrouper l'ensemble de l'accueil de loisirs 3-5 ans et 6-11 ans au sein d'une aile de l'école élémentaire de Troarn.

Il est à noter que nous avons toujours accès à la salle polyvalente (sous réservation).



B – Les modalités et le fonctionnement de l'accueil



FONCTIONNEMENT

Accueil de Loisirs

Périodes et horaires d'ouvertures

L'accueil de Loisirs est ouvert **les mercredis** ainsi que **les vacances scolaires** de **7h30 à 18h30**.

Modalités d'inscriptions :

Réservation
Pré-Inscription
Le renouvellement annuel
La création

La création

La demande de création du dossier de la famille est faite par la ou les personne(s) ayant légalement la garde du ou des enfants. Elle peut s'effectuer en totalité par internet. Aucun enfant ne pourra être accueilli avant traitement du dossier par le service administratif de l'UFCV.

Etape 1– Créer un compte sur le portail Berger-Levrault



- Cliquez sur créer un compte,
- Remplissez la totalité du formulaire de création de compte,
- Cliquez sur le lien reçu dans le mail (identifiant) de validation.

Etape 2– Créer votre Espace Famille



Depuis votre compte, cliquez sur « Espace Famille », puis sur « Je n'ai pas de code abonné ».
Remplissez la totalité de formulaire :
- Saisissez les information sur votre famille,
- Ajoutez vos enfants,
- Ajoutez vos informations financières,
- Confirmez votre profil.

Une fois votre Espace Famille créé, il devra être validé par le service administratif de l'UFCV.

Une fois votre Espace Famille validé, vous devrez télécharger les documents obligatoires :
- La fiche sanitaire de chaque enfant.
- La copie du carnet de vaccination de chaque enfant.

Une fois les documents obligatoires téléchargés, vous pourrez accéder aux pré-inscriptions et réservations.

UFCV

Régimes Généraux

Quotiant Familliale	Commune			Hors Commune		
	Journée Repas	Demi-journée Repas	Demi-journée Sans Repas	Journée Repas	Demi-journée Repas	Demi-journée Sans Repas
de 0 € à 620 €	12,92 €	7,00 €	5,50 €	14,92 €	8,00 €	6,50 €
de 621€ à 1200€	14,42 €	8,80 €	6,30 €	16,42 €	9,80 €	7,30 €
à partir de 1201 €	15,92 €	9,70 €	7,10 €	17,92 €	10,70 €	8,10 €

C – La vie quotidienne

L'accueil de Loisirs est ouvert les mercredis ainsi que les vacances scolaires de **7h30 à 18h30**.

Les temps d'accueil sont de :

- **7h30 à 9h30** et de **11h à 11h45** le matin.
- **13h15 à 14h00** le midi.
- **16h30 à 18h30** le soir.

La journée est aménagée selon une journée type adaptée à chacun :

Enfants 3-5ans

7h30 – 9h30 : Je suis en temps libre pendant le temps d'accueil du matin.

9h30 – 9h45 : Je range avec les autres et on se rassemble avant d'aller sur les activités.

9h45 – 11h30 : Je suis en temps d'activité ou de projet.

11h15 – 11h30 : Rangement & Préparation pour la cantine ou le départ.

11h30 – 12h30 : Je suis sur le temps du repas.

12h30 – 13h00 : Je suis en temps calme.

13h00 – 15h30 : Je suis en temps de sieste ou d'activité si je ne la fais pas.

15h30 – 16H15 : Je suis sur le temps du goûter.

16h15 – 18h30 : Je suis en temps libre (ou temps d'activité) pendant le temps d'accueil du soir.

Enfants 6-11ans

7h30 – 9h30 : Je suis en temps libre pendant le temps d'accueil du matin.

9h30 – 9h45 : Je range avec les autres et on se rassemble avant d'aller sur les activités.

9h45 – 11h30 : Je suis en temps d'activité ou de projet.

11h30 – 11h45 : Rangement & Préparation pour la cantine ou le départ.

11h45 – 13h15 : Je suis sur le temps du repas.

13h15 – 14h00 : Je suis en temps calme.

14h00 – 14h15 : Je range avec les autres et on se rassemble avant d'aller sur les activités.

14h15 – 15H30 : Je suis en temps d'activité ou de projet.

15h30 – 15h45 : Je range et prépare la salle avec les autres pour le goûter.

15H45 – 16h30 : Je suis sur le temps du goûter.

16h30 – 18h30 : Je suis en temps libre (ou temps d'activité) pendant le temps d'accueil du soir.

Animateurs/trices

7h30 – 9h30 : Je m'occupe de l'ouverture et du temps d'accueil du matin.

8h30 – 9h00 : Arrivée échelonnée des autres animateurs. Je suis avec les enfants sur leur temps de jeux libres, je peux proposer des petites activités.

9h30 – 9h45 : Je lance le rangement avec les autres animateurs et on se rassemble pour proposer aux enfants les activités de la journée.

9h45 – 11h30 : Je suis en temps d'activité ou de projet avec les enfants.

11h15 – 11h30 (3-5)
11h30 – 11h45 : Je m'occupe du temps d'accueil du midi, d'aller mettre la table avec un petit groupe ou de lancer le rangement et de préparer les enfants pour le temps du repas.

11h30 – 12h30 (3-5)
11h45 – 13h15 : Je suis sur le temps du repas. Je sers avec les autres animateurs le repas aux enfants, je régule le volume sonore si besoin, je mange avec les enfants, j'accompagne les enfants à débarrasser et nettoyer les tables.

12h30 – 13h00 : Je propose une lecture avant la sieste ou un temps calme. **(3-5)**

13h00 – 15h00 : Je surveille le temps de sieste. **(3-5)**

13h15 – 14h00 : J'accompagne les enfants sur un temps calme, je m'occupe du temps d'accueil de l'après-midi.

14h00 – 14h15 : Je lance le rangement avec les autres animateurs et nous commençons les activités.

14h15 – 15H30 : Je suis en temps d'activité ou de projet avec les enfants.

15h30 – 15h45 : Je lance le rangement et prépare la salle avec les autres animateurs et les enfants pour le goûter. Je prépare le goûter avec un petit groupe.

15H45 – 16h30 : Je sers ou j'accompagne les enfants à servir le goûter, je peux manger avec les enfants, j'accompagne les enfants sur le rangement et le nettoyage des tables du goûter.

16h30 – 18h30 : Je m'occupe du temps d'accueil du soir et de la fermeture. Je suis avec les enfants sur leur temps de jeux libres, je peux proposer des petites activités.

17h30 – 18h00 : Départ échelonné des autres animateurs.

D – L’équipe pédagogique

Fonctions	Noms	Diplômes
Coordonnateur Enfance/Jeunesse Directeur Local Jeune	**Nicolas COZ**	BPJEPS LTP, DEPJEPS, PSC1
Directrice Accueil de Loisirs Référente 3-5 ans	**Camille MORA**	BPJEPS APT, BAFD
Directeur Accueil de Loisirs Référent 6-12 ans	**Alan PEAN**	BAFA, BPJEPS LTP

Fonctions	Noms	Diplômes
Animatrice Mairie Mise à disposition sur les mercredis	**Katy BERTIN**	Non
Animatrice Mairie Mise à disposition sur les mercredis	**Peggy LACOSTE**	Non
Animateur CDD Mercredis + vacances	**Amandine COUET**	BPJEPS
Animatrice CDD Mercredis	**Virginie CAILLET**	BPJEPS APT, PSC1
Animateur en formation BPJEPS	**Valentin PRUNIER**	BPJEPS en cours

Les rôles de l'équipe pédagogique

Le rôle du Coordonnateur

- Être garant de la conception et de l'application du projet éducatif
- Met en œuvre le bon suivi des inscriptions, le bon suivi des présences et des facturations
- Assure la gestion financière globale
- Est garant du lien avec les différents acteurs éducatifs du territoire et autres : parents, élus, équipes enseignantes, éducateur, associations, RPE, EHPAD, bibliothèque, UFCV …

Le rôle du Directeur

- Est responsable de la gestion d'équipe
- Est responsable de la conception de la mise en œuvre et de l'application du projet pédagogique
- Est garant des objectifs éducatifs
- Est responsable de la mise en place des réunions d'informations et d'échanges avec les animateurs, ainsi que de la réalisation des différents bilans d'activités.
- Est garant des obligations juridiques
- Est responsable des outils pédagogiques mis à disposition des animateurs et du public
- Est responsable de la bonne mise en place et du bon déroulement des différents événements (activités, sorties…)
- Doit être formateur et source d'informations, de conseils auprès de l'équipe d'animation
- Être responsable du bon déroulement des inscriptions ainsi que du suivi des présences et des facturations
- Est responsable de la gestion matérielle et de la logistique en général
- Est responsable du lien avec les différents acteurs éducatifs et actifs du territoire et autres : Parents, élus, équipes enseignantes, éducateurs, associations, RPE, EHPAD, bibliothèque, UFCV…

Le rôle de l'Animateur

- Assure la sécurité physique, affective et moral des enfants et adolescents
- Mise en œuvre du projet pédagogique dans les activités de la vie quotidienne et la vie collective
- Assure la notation des soins effectués dans le carnet de la trousse pharma
- Gestion de l'accueils (s'assurer que la tenue des listes soit faites)
- Transmission des informations
- Gestion matériel pédagogique
- Rangement régie matériel
- Gestion des goûters

Le rôle de l'Assistant sanitaire

- Gère les traitements à administrer sous ordonnance médicales fournie par les parents
- Gère la prévention des différents problèmes de santé et récapitule les allergies
- Gère les fiches sanitaires, tiens à jour le cahier d'infirmerie.
- Assure les liens avec le personnel médical aux alentours.

S'organiser, réfléchir, transmettre, s'entraider…

Les règles posées

Nous rappelons ici quelques points de réglementation

→ *Interdiction de fumer ou vapoter pendant les temps d'activités et sorties. Des temps de pauses seront organisés.*

→ *Interdiction à l'alcool sur le temps de travail.*





Les réunions

Réunion avec l'équipe pédagogique

Elles seront sous forme d'entretiens individuels ou de réunions ponctuelles. Elles permettront de faire le point ou de réfléchir sur :

- Les inscriptions des enfants.
- L'aménagement (préparation, décoration, affichage, …)
- Les réservations, l'organisation des sorties ou sur les intervenants extérieurs.
- La communication interne et externe.
- Les plannings et les documents administratifs.
- Les projets d'animation et les activités et leurs visibilités.
- Les objectifs ainsi que les actions à mettre en place.
- L'évaluation (objectifs, bilans, …)



E – La place des familles

Nous mettons un point d'honneur à être présent pour les familles et nous avons à cœur de garder le lien avec elles. Nous nous efforçons au maximum de transmettre les informations, de toujours être dans l'échange et la bonne communication.

F – La communication

Est ce qu'ils s'amusent ? Est-ce que ça se passe bien ? Qu'est-ce qu'ils ont fait ?

Les supports de communication utilisés afin de promouvoir ce qu'il se passe au sein de l'Accueil de Loisirs :

Avant

- Le site internet : https://portail-animation.ufcv.fr/accueil-de-loisirs-troarn/
- Les réseaux de la mairie de Troarn et des communes proches.
- Communication au sein de l'Accueil de Loisirs (Plaquette, affichage, discussion, …)
- Site ToutеMonAnnée

Pendant

- Affichage des photos
- Communication au sein de l'Accueil de Loisirs (Affichage, discussion, …)
- Site ToutеMonAnnée
- Outils ponctuels pouvant être mis en place sur une période (Carnet de bord, journal, …)

Après

- Communication au sein de l'Accueil de Loisirs (Affichage, discussion, …)
- Site ToutеMonAnnée
- Organiser un événement avec les familles et les enfants (Café/goûter, animation, spectacle, exposition, …)

G – L’évaluation

L’évaluation se déroule en plusieurs temps :

Pour les enfants :

- Une évaluation journalière avec les enfants, par le biais d’un outil leur permettant de noter par eux même leur ressenti sur la journée.
- Un bilan collectif en fin de chaque période afin de recueillir ce qu’ils ont apprécié le plus et ce qu’ils ont le moins aimé.

Pour les familles :

- Des questionnaires pourront être proposés ponctuellement aux familles.

Pour l’équipe :

- Des évaluations sont menées lors de temps de réunions.
- Une évaluation pourra être proposée sur des temps d’entretien individuel.

Pour la direction :

- Des bilans sont réalisés ponctuellement afin d’évaluer les objectifs sur les différentes périodes. Ils résumeront ce qui aura pu être ressorti des temps de réunion et d’évaluation avec l’équipe et les enfants.

Pendant les réunions et à partir de ces bilans pourront être évaluer plus en détails les objectifs pédagogiques.

III – L'Animation et les Projets

A – Les temps d'activités & de projets d'animation

Pour permettre de répondre aux objectifs, les animateurs devront faire des propositions de projet et/ou d'activité tout en en prenant en compte les demandes, les envies et les besoins des enfants. Des temps spécifiques et ponctuels seront proposés aux enfants afin de pouvoir proposer, débattre et construire avec les animateurs leur journée pour les mercredis et leur semaine pour les vacances. De cette façon, en impulsant ces démarches citoyennes, nous permettrons aux enfants d'être le plus souvent possible acteurs de leurs temps d'activités.

De ce fait, l'équipe d'animation donnera une feuille de route avec des activités, les temps forts, sorties ou intervenants prévus pour la période concernée mais elle ne sera qu'à titre informative et pourra être modifiée afin de pouvoir prendre en compte les suggestions et demandes des enfants.

Bien sûr, les animateurs seront toujours force de proposition et prépareront des activités et/ou des projets d'animation variés et sensibilisés si besoin autour d'un imaginaire défini avec les enfants ou à partir des idées des enfants afin de les rendre acteurs de leurs temps sur l'accueil de loisirs.

Les enfants auront sur chaque temps d'activité le choix :

- D'adhérer à des activités ou des projets d'animation.
- D'adhérer à des activités et animations de sa propre initiative, seul ou en groupe, avec comme seule contrainte les moyens matériels et humains disponibles pour garantir l'activité et la sécurité.

C'est aussi du rôle de l'animateur, dans une société ou la consommation se veut de plus en plus vite, d'essayer d'intéresser les enfants sur ses activités en les adaptant autant qu'il peut et en accompagnant les enfants qui seraient en difficultés. Le but est que l'activité ne devienne en aucun cas une contrainte, mais plutôt un tremplin pour l'enfant dans ses futurs choix et propositions.

C'est aussi pour cela que l'équipe d'animation propose autant que possible des projets d'animation afin de fédérer les enfants sur des activités qui les intéressent et dans lesquelles ils peuvent s'investir sur le long terme. Les projets ont aussi un impact positif sur le groupe et permettent aux enfants de partager plus facilement et d'avoir une meilleure communication entre eux.

B – Le temps calme

Ce temps est proposé après le repas à tous les enfants. Il pourra y être proposé une lecture orale pour les plus petits avant la sieste et/ou des activités calmes dans les espaces dédiés (dessin, jeux de société, lecture) pour ceux ne la faisant pas ainsi que pour les plus grands. Les animateurs pourront proposer des petites activités pendant ce temps (relaxation, aquarelle, …) ainsi que de la musique douce ou des histoires audio pour les accompagner.

C – Le temps de sieste

Ce temps est majoritairement proposé aux plus petits qui en ont besoin après le repas dans une salle dédiée. Nous n'empêchons pas un enfant qui ne la fait plus ou même un grand qui en ressentirait le besoin de prendre un temps de repos à ce moment-là. Un animateur sera toujours présent afin de pouvoir assurer que ce temps soit respecté par les enfants présents et afin de pouvoir aussi gérer les réveils et les besoins sanitaires.

D – Les temps libres

Ce sont des temps se déroulants majoritairement sur les temps d'accueil, où les enfants sont en autonomie sur les différents espaces au sein de l'accueil de loisirs. Un animateur est toujours présent pour veiller sur les enfants (intérieur et extérieur), et il est aussi tout à fait possible pour les animateurs de proposer aux enfants des activités sur ces temps.

E – Les sorties

Des sorties pourront être proposées ponctuellement (mercredis comme vacances). La plupart du temps elles seront en lien avec le thème de la période, mais nous nous autorisons parfois à des sorties de consommation (cinéma par exemple). Les familles seront toujours prévenues en avance de l'organisation d'une sortie et nous nous efforcerons un maximum à intégrer toutes les tranches d'âges sur ces dernières quand cela est possible. Le bus est le moyen de transport le plus couramment utilisé pour les sorties sur l'accueil de loisirs. Parfois les sorties pourront aussi être mutualisées avec d'autres accueils de loisirs UFCV, notamment lors des inter-centres.

F – Les inter-centres

Des inter-centres pourront voir le jour, dans la même intention que les sorties. Les informations seront là aussi communiquées aux familles lorsqu'ils seront organisés.

G – Les séjours mutualisés Normandie

Des séjours sont proposés aux familles chaque année par l'UFCV.

Les Séjours Normandie sont organisés par l'équipe de permanents UFCV, via une coordination, dont le but est de proposer une gamme variée de séjours (thématique, période et âge) à prix attractif, pour tous les enfants inscrits sur les accueils de loisirs UFCV, les enfants de structures partenaires ou les enfants venant de l'extérieur.

Tous les détails sont disponibles sur le portail :

https://portail-animation.ufcv.fr/sejour-proximite-normandie/

Nous vous transmettrons toutes les informations ainsi que les programmations lors de la publication officielle
des séjours afin que vous puissiez accéder aux inscriptions le plus rapidement possible.
N'hésitez pas à vous tenir informé auprès de nous !